

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

\_\_\_\_\_  
Préfet des Hauts-de-Seine  
\_\_\_\_\_

**Arrêté du - 6 JUIN 2018**

**portant composition du comité technique départemental de la préfecture des Hauts-de-Seine**

**Le préfet des Hauts-de-Seine,  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 juillet 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2014 modifié portant création des comités techniques de service déconcentré dans certains services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

Considérant les avis émis par la section locale de FO, de la CFDT, du SAPACMI et de la CGT ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le comité technique départemental est composé comme suit :

a) Représentants de l'administration :

- le préfet, président ;

- le secrétaire général de la préfecture ;

b) Représentants du personnel :

8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants.

**Article 2**

Les listes de candidats présentées par les organisations syndicales pour l'élection organisée en 2018 comprennent un nombre de femmes et un nombre d'hommes correspondant aux 69,12% de femmes et 30,88% d'hommes composant les effectifs représentés au sein de ce comité.

**Article 3**

L'arrêté du 30 novembre 2017 portant composition du comité technique de proximité de la Préfecture des Hauts-de-Seine est abrogé.

#### **Article 4**

Le présent arrêté entre en vigueur après le prochain renouvellement général des instances représentatives du personnel de la fonction publique.

#### **Article 5**

Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait le **- 6 JUIN 2018**

Le préfet,



**Pierre SOUBELET**